

Les bébés-nageurs coulent le Collectif Petite enfance

Pour remédier à la crise financière due aux problèmes de la piscine, l'association doit réagir

Trois longues heures de discussion et d'explications !

L'assemblée générale du Collectif Petite enfance en proie à de graves difficultés financières actuelles a débuté vendredi soir à 21 heures (le temps d'attendre le quorum) pour se terminer sous le coup de minuit, autour d'un verre de jus de fruits, entre deux chaises de bébé et quelques ustensiles pour l'éveil des tout-petits.

On était en effet, plutôt à l'étroit dans la villa de l'allée de La Ponsoine servant de lieu d'accueil aux enfants et à leurs familles, mais l'enjeu en valait la chandelle.

En effet, depuis quelques semaines, une épée de Damoclès pèse sur la tête de plusieurs salariées du Collectif en raison de l'arrêt de l'activité "Bébés nageurs" due à des fermetures successives de la piscine de la Rochette causées par des problèmes purement techniques.

Claire-Jeanne Maget, prési-



La petite salle de la villa qui accueille les enfants du Collectif pour ses nombreuses activités était archi-comble pour cette assemblée générale.

"Chauffer l'eau à 32 °C pose problème, car les sportifs doivent eux nager à moins de 30 °C"

dente du Collectif, a rappelé en préambule que si 288 familles étaient adhérentes à l'association d'éveil des enfants, les difficultés nées de l'arrêt des Bébés nageurs avaient pour conséquence une réduction des temps de travail et vraisemblablement des licenciements.

Les Complices en tête

174 familles représentant 183 enfants (car il y a des jumeaux) ont utilisé cet atelier d'éveil devenant de plus en plus polyglotte avec l'arrivée d'Iter. "On parle une douzaine de langues ici, a évoqué sa responsable. *D'où la nécessité d'avoir au moins français pour communiquer.*"

Philippe Coutable, membre fondateur et premier président du Collectif en 1986, a appelé chacun à se mobiliser pour sensibiliser des partenaires financiers éventuels. "Nous sommes aussi le seul lieu qui accueille

des enfants en difficulté et il ris- que d'y avoir un blanc pendant trois ans — si les Bébés nageurs s'arrêtent — en attendant le futur centre aquatique. Et ce serait dommage que le Collectif attire son activité dans deux ou trois mois pour cette raison."

L'argent des Bébés nageurs qui permettait depuis 1987 de financer des activités déficitaires, étant stoppé en raison d'un taux de chloramines trop élevé, la présidente a proposé de relever la cotisation de 20 € à 25 € en 2012. Cette mesure adoptée à la

288 Le nombre de familles adhérentes du Collectif en 2010.

majorité, permettra de récupérer 2 000 €. Il faudra aussi donner un chèque de caution de 40 € à l'adhésion en raison d'impayés. "Notre volonté est d'arriver à l'équilibre, a conclu la présidente. *On n'a pas le choix pour conserver nos valeurs !*"

Jean-Pierre TISSIER

"Pas question de vous abandonner !"

"Nous avons 300 à 350 personnes qui fréquentent la piscine chaque jour, d'où une chloration nécessaire a expliqué Bernard Diguët, 1^{er} adjoint. L'obligation du bonnet et de la douche pour réduire les sources de pollution vont devenir obligatoires, mais il y a toujours un taux de chloramines trop élevé pour les Bébés nageurs. J'ai évoqué ceci avec le maire pour que le Collectif puisse vivre, pas survivre ! Mais seuls nous ne pourrions pas. Le Conseil général et la CAF devraient nous suivre car il n'est pas question de vous abandonner."

J.-P. T.



Philippe Coutable membre fondateur et premier président du Collectif Petite enfance en 1986 a rappelé toute l'importance prise par cette association qui compte 300 adhérents.

/PHOTOS J.-P.T.